

La lettre d'info Gaillacoise



Mairie de Gaillac-d'Aveyron

La fibre est arrivée !

Les bourgs de Lissirou, Gagnac et Lugans peuvent bénéficier de l'offre fibre d'Orange. Les habitations éligibles sont visibles sur le site : <https://reseaux.orange.fr>
Les frais de raccordement à l'habitation sont gratuits pour le moment.

L'été et son petit marché



Malgré les conditions sanitaires le petit marché a pu être maintenu jusqu'à la fin de l'été. L'affluence a toutefois été assez aléatoire, liée en partie aux conditions météorologiques et davantage d'habitants en voyage contrairement à 2020. Une période estivale plus courte du petit marché est en réflexion pour 2022.

En panne de sacs de tri sélectif ?

Venez chercher vos sacs jaunes aux horaires d'ouverture du secrétariat de mairie.

La déviation pour les poids lourds à Gagnac est officialisée.

L'entrée étroite du bourg de Gagnac posait des difficultés pour le passage des camions. Une route secondaire au niveau de la bretelle droite de l'entrée du village était empruntée par les connaisseurs via un chemin carrossable contournant le centre. Afin de sécuriser ce passage et d'informer les conducteurs de poids lourds, la piste a été goudronnée avant l'été et des panneaux de signalisation viennent d'être installés.

STOP aux lingettes dans les toilettes !

Petit rappel nécessaire suite à deux interventions sur la commune : **seul le papier toilette est à jeter dans les WC.**

Les lingettes, essuie-tout, serviettes hygiéniques, tampons ne sont pas à jeter dans les WC car associés aux huiles de cuisson (évacuées à tort dans les évier), ce mélange finit par obstruer le système d'assainissement collectif.

Effectivement même les lingettes dites biodégradables sont extrêmement résistantes et ne se dégradent en réalité qu'au bout de 3 mois. D'autre part ces papiers contiennent des produits chimiques qu'il serait dommage de retrouver dans les rivières.



Amalgame de lingettes dans le réseau d'assainissement -
Source : veyronamont.fr

Le centre social fête ses 50 ans

Du 29 septembre au 2 octobre, le centre social de Laissac vous convie à fêter ses 50 ans autour d'un programme riche en animations pour toute la famille : soirée concert, animations quad, braderie éco-fringue, gym, yoga, soirée thématique, jeux en bois, soirée cinéma...

Renseignements et inscriptions au 05 65 69 60 56

Nettoyage de la rivière Aveyron

Le SMBV2A (Le Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont) est intervenu sur la commune pour retirer les embâcles et réaliser un travail de prévention contre de futurs embâcles (coupe des arbres morts). Gaillac-d'Aveyron est adhérente à ce syndicat départemental via la communauté de communes des Causses à l'Aubrac.



La gendarmerie rappelle aux administrés les règles de bon voisinage.

Les habitants et les utilisateurs de locaux privés doivent prendre toutes leurs précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leur activité, des appareils, machines qu'ils utilisent pour leurs travaux.

A cet effet, les appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- > en jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- > les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- > les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Du côté de l'école

La fin d'année s'est terminée autour du jardinage à l'école de Gaillac-d'Aveyron.



Suite à la mise en place du nouveau portail sécurisé de l'école, il a fallu se séparer d'un cognassier qui gênait la mise en œuvre des travaux. Les élèves ont fait part au conseil municipal de leur souhait de retrouver un arbre fruitier dans la cour de récréation.

Une demande motivée qui a été entendue par l'équipe municipale, c'est pourquoi un grenadier et un arbousier ont été apportés à l'école et plantés par les élèves. Ils en ont profité pour planter radis et vivaces dans les jardinières de la cour.

Pour cette rentrée toujours masquée, les élèves ont reçu la visite de Stéphane Mazars, député de notre circonscription. Il a souligné l'intérêt de ce groupement scolaire entre Vimenet et Gaillac qui dure depuis 20 ans et dont l'organisation a permis de conserver le poumon social que représente l'école dans un village. Ce sont cette année 12 enfants accueillis à l'école de Gaillac et 12 enfants à Vimenet.



Juste après la rentrée, les élèves de Gaillac ont pu participer le 13 septembre à un stage de pêche avec l'AAPPMA et l'école de pêche de la fédération. Ce stage a enchanté les élèves qui ont pris 60 poissons !

INFOS PRATIQUES

Mairie de Gaillac-d'Aveyron - Tél. 05 65 69 65 68 - Mail : gaill.secr@orange.fr

Horaires d'ouverture : lundi : 13h30 - 17h30, mercredi : 9h00 - 12h00, jeudi : 8h00 - 12h00 // 13h30 - 17h30